

SUPER CONCENTRE



SUPER CONCENTRÉ pour PRÉPARATION de SOLUTION MÈRE pour les NETTOYAGES des SURFACES PEINTES, CARROSSERIES, BACHES COMPATIBLES avec la DÉTERGENCE ALCALINE

- ✓ Compatible surfaces peintes
- ✓ Sans solvants - Sans COV
- ✓  Utilisation en agroalimentaire
- ✓ Très riche en matière active
- ✓ Concentré : Spécial pour préparation de solution mère
- ✓ Economique, limite les poids transportés

Indispensable pour les plans d'hygiène « HACCP » en agroalimentaire

SANS ODEUR



1 jerrican de 10 litres de SUPER CONCENTRÉ permet de préparer avec 50 Litres d'eau : 60 litres d'un shampoing de lavage concentré à diluer



CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ETAT PHYSIQUE : Liquide.
 MASSE VOLUMIQUE : 1220 g/l +/- 20 g/l.
 REACTION CHIMIQUE : Alcaline.
 pH pur : 14,15 environ (13,1 après dilution)
 ASPECT : Limpide.
 ODEUR : Alcaline
 COULEUR : Violet
 TENSION SUPERFICIELLE à 0,25 % : 35 Dyne/cm.

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Miscible dans l'eau - Produit concentré, économique, non inflammable.

Spécifique pour nettoyages professionnels difficiles.

Dégraissant et hydro-solubilant des dépôts gras, d'origines diverses, minérales, animales ou végétales.

Actif en solution dans l'eau même de dureté élevée.

Grâce à son pouvoir autoséchant permet d'obtenir des surfaces propres et brillantes.

Nettoyant dispersant des salissures, dépôts carbonés, film routier statistique, dépôts organiques ou minéraux peu hydratés ou provenant de la pollution atmosphérique urbaine.

Nettoie, rénove les

| | | | | |
|----------------------|------------------------------|---------------------|------|--|
| surfaces métalliques | surfaces métalliques peintes | surfaces plastiques | bois | et autres supports lessivables compatibles |
|----------------------|------------------------------|---------------------|------|--|

Spécial pour les nettoyages professionnels par haute pression par canon à mousse ou en portiques de lavage pour l'entretien, la maintenance des :

| | | | | |
|------------------------|--------------------|----------------------|------------------------------------|--|
| véhicules de transport | automobiles | cars | vans | ambulances |
| camping-cars | bâches | stores | murs | sols |
| meublier urbain | meublier de jardin | panneaux d'affichage | Remorques réfrigérées en polyester | Remorques de transport de denrées alimentaires |
| Bennes de déchetteries | | | Camion d'ordures ménagères | |

MODES ET DOSES D'EMPLOI

S'utilise toujours dilué dans l'eau :

1. préparation de la solution mère :

Verser 10 litres de super concentré dans un fût contenant 50 litres d'eau = 60 litres d'une solution de lavage concentrée à diluer.

2. La solution de lavage concentrée obtenue est diluable ensuite directement ou à l'aide d'un système de dilution afin d'obtenir en sortie de buse de 3 et 8 % appliquée par pulvérisation directe ou par système de formation de mousse active.

3. Application : Régulièrement latéralement par pulvérisation du bas vers le haut. Laisser agir quelques minutes.

Rincer à l'eau claire sous pression de haut en bas et terminer par un rinçage en basse pression de courte durée pour obtenir des surfaces brillantes.

NB : Dans le cas d'eau de dureté élevée, particulièrement calcaire, réduire le temps de rinçage ou, au moment du rinçage, ajouter 0,05 % du produit dans l'eau de rinçage afin d'éviter l'apparition d'un voile terne blanchâtre provenant du séchage de l'eau calcaire utilisée sur les surfaces.

PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base d'une combinaison de fonctions hydratantes et solubilisantes d'agents surfactifs et émulseurs anioniques, sels minéraux, additifs dispersant et pénétrant.

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.



QUALIMAT TRANSPORT : Satisfait et est en conformité avec :

- Les exigences NIVEAU C (Niveau B + Détergent adapté et agréé pour le contact alimentaire, Arrêté du 8 Septembre 1999) du cahier des charges QUALIMAT TRANSPORT

RECOMMANDATIONS



DANGER
Contient de l'HYDROXYDE DE SODIUM H290 Peut être corrosif pour les métaux. H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans les déchets industriels spéciaux.

Utilisations réservées aux professionnels

Matériel de protection minimum recommandé

| | | | |
|--|--|--|--|
| | Gants caoutchouc nitrile type gants ménage | | Lunettes de protection à coques contre les projections de liquide. |
|--|--|--|--|

Contient

- 5% ou plus, mais moins de 15% de : agents de surface anioniques
- 5% ou plus, mais moins de 15% de : agents de surface non ioniques
- 15% ou plus, mais moins de 30% de : EDTA et sels

Produit concentré en matières actives.

Refermer l'emballage après utilisation.

Protéger du gel au stockage.

Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques ou détergents, produits acides pour observer la bonne compatibilité du produit avec le support à nettoyer ainsi que la concentration optimale à appliquer.

N.B : Comme pour tout nettoyant dégraissant alcalin, dans le cas de surfaces sensibles aux nettoyants, effectuer au préalable un test dans un endroit caché afin de déterminer concentration et compatibilité avec le support à nettoyer. UFI : C030-90DS-T005-ASXG

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA :** Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



Angle des rues Simonin et Claude
B.P. 1769 - 98845 NOUMEA
Tél / Fax : 26 36 76
E-mail : t-pac@t-pac.nc
NOUVELLE CALEDONIE

**MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS • DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE
SOLUTIONS ANTI-POLLUTION MARITIME ET TERRESTRE**

Ref. 3832
Révision n° 5
220286 HJ